

Compagnie Financière Tradition

Chiffre d'affaires consolidé 2002 :

790,9 millions de francs

Chiffre d'affaires stable à cours de change et périmètre constants

En millions de francs	Exercice			4 ^e trimestre		
	2001	2002	Variation	2001	2002	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	829,2	790,9	-4,6 %	217,7	183,3	-15,8 %
Chiffre d'affaires consolidé à cours de change constants	829,2	842,3	+1,6 %	222,6	204,5	-8,6 %
Chiffre d'affaires consolidé à cours de change et périmètre constants	812,6	818,1	+0,7 %	213,5	204,5	-4,2 %

Le chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition s'est élevé à 790,9 millions de francs pour l'exercice 2002, contre 829,2 millions de francs pour l'exercice 2001. A cours de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires est en progression de 0,7 %.

Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2002 s'établit à 183,3 millions de francs contre 217,7 millions de francs au quatrième trimestre 2001. A cours de change et périmètre constants, le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2002 aurait été en baisse de 4,2 % par rapport au quatrième trimestre 2001.

Variation du périmètre de consolidation :

Antérieurement à son acquisition, le 30 juin 2001, par Compagnie Financière Tradition, Monecor devait participer à une augmentation de capital dans sa filiale EBFL à hauteur de GBP 250 000 (CHF 610 000). Monecor n'a pas respecté les modalités de cette augmentation de capital. Or, un protocole d'actionnaires signé en 1998 entre Maxcor (partenaire de Monecor dans EBFL) et Monecor, prévoyait en pareil cas l'obligation de céder sa participation à son partenaire.

Conformément à ce protocole d'actionnaires, Compagnie Financière Tradition s'est vu assignée par Maxcor en 2001, a contesté en première instance puis a fait appel du jugement et a été déboutée par la Cour d'appel de Londres le 11 février 2003. En conséquence, Monecor doit céder sa participation dans EBFL.

Ainsi, EBFL a été exclue, à compter du 1^{er} janvier 2002, du périmètre de consolidation de Compagnie Financière Tradition et le chiffre d'affaires 2002 a été corrigé en conséquence. La contribution d'EBFL au chiffre d'affaires consolidé de Compagnie Financière Tradition représentait 16,5 millions de francs en 2001.

Compagnie Financière Tradition est un des trois leaders mondiaux de l'intermédiation de produits financiers et non financiers de gré à gré, premier intervenant originaire d'Europe continentale. Présente dans 17 pays, Compagnie Financière Tradition propose une large gamme de produits financiers (marchés monétaires, change, dérivés de taux, dérivés de crédit, actions et obligations, etc.) et non financiers (métaux précieux, énergie, papier, etc.). Pour plus d'informations sur notre groupe, www.traditiongroup.com.

Lausanne, le 13 février 2003

Contact :

Patrick COMBES, Président - 00 41 21 343 52 90